

Vous êtes un parent isolé, un parent solo. Sud fait de votre situation sa priorité !!!

GARDE D'ENFANTS : LA GRANDE DÉBROUILLE !..



Vous travaillez sur des horaires atypiques, des week-ends, des jours fériés. Votre facture mensuelle de garde d'enfant(s) vous appauvrie...SUD soulève vos difficultés.

Faites-vous connaître auprès de nos délégué(e)s SUD.

L'administration a entendu. Cette fois en 2016 il faut avancer.

Bulletin de contact

Prénom et nom:.....

Service et lieu de travail :Coordonnées téléphoniques :

Section SUD Ville de Rennes, CCAS, Rennes Métropole
Hôtel de Rennes Métropole (1^{er} étage)
4 Avenue Henri Fréville



Section des agents de la Ville de Rennes du CCAS et de Rennes Métropole

Le 12 Février 2016

Madame Nathalie APPÉRE
Maire de la Ville de Rennes
Présidente du CCAS

M. Emmanuel COUET
Président de Rennes Métropole

Copie : M. Hubert CHARDONNET / Adjoint au Personnel
M. Joël BOSCHER / DGS
Mme Geneviève LETOURNEUX / Adjointe à l'égalité professionnelle
M. Jim BOSSARD / DGRH
Mme Clarisse BOYER / DRH

Madame la Maire, Madame la Présidente du CCAS, Monsieur le Président,

Nous parents isolés, seuls avec nos enfants qui devons gérer l'organisation et le coût faramineux des modes de garde sur les horaires atypiques.

Nous parents solos qui pouvons travailler jusqu'à 3 week-ends par mois lorsque celui-ci comporte 5 week-ends (Mars Mai Août Novembre) auxquels viennent s'ajouter les jours fériés.

Nous soignants des maisons de retraite, finissant à 21h ou commençant dès 6h30 et ce tout au long de l'année dimanches et jours fériés.

Que faites-vous pour nous, sachant que notre exemple est certes plus fréquent mais pas isolé ?

Que faites-vous pour tous vos agents des autres services qui travaillent en horaires atypiques ?

Nous ne pouvons plus nous satisfaire de formuler des vœux. Nous voulons des actes.

Aucun problème n'est insoluble quand on y porte un intérêt.

Nous demandons sans plus attendre l'attribution d'une prime significative pour les agents qui subissent ces contraintes.

"Travailler doit être synonyme d'épanouissement social et non synonyme de pauvreté!"

Espérant vous avoir convaincu le syndicat SUD porte-parole des parents solos.

Section SUD Ville de Rennes, CCAS, Rennes Métropole
Hôtel de Rennes Métropole (1^{er} étage)
4 Avenue Henri Fréville

Tél : 02 23 62 25 75

Courriel : sud@rennesmetropole.fr

Fax : 02 99 86 60 29

Site : sud-ct35.org